

Conseil Municipal de la Ville de Blotzheim (Haut-Rhin)

Séance du 20 octobre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt deux, le vingt octobre à dix neuf heures, le conseil municipal de **BLOTZHEIM**, après convocation légale, s'est réuni dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Paul **MEYER**, Maire.

Date de la convocation : 13 octobre 2022

Sont présents, les conseillers municipaux suivants : Lucien **GASSER**, Sandrine **SCHMITT**, Yves **MAURER**, Pierre **STOFFELBACH**, Jean-Marie **HUEBER**, Serge **GRIMONT**, Edith **BIXEL**, Alain **MULLER**, Odile **IDESHEIM**, Gilberte **BISCH**, Martine **LEFEBVRE**, Aimée **KOERBER**, Magali **NICOLINO**, Sandrine **WERSINGER**, Sébastien **BURGOS**, Maryline **BERTRAND**, Aurore **FRAICHE**, Audrey **GOEPFERT**, Thomas **LEFEBVRE**, Sophie **GRIENENBERGER**, Michelle **PALLON**, Jonathan **KELLER**.

Absents excusés :

- Corinne **STIMPFLING**, ayant donné procuration à M. Jean Paul **MEYER**,
- Francis **CARNET**, ayant donné procuration à M. Lucien **GASSER**,
- Sébastien **BATTISTELLI**, ayant donné procuration à Mme Sandrine **SCHMITT**,
- Pierre **GAYOT**, ayant donné procuration à Mme Magali **NICOLINO**

Le Maire ouvre la séance, et il est procédé à l'appel des membres présents qui sont au nombre de 23. Le quorum est en conséquence dépassé, le conseil municipal peut délibérer valablement.

1. Désignation du secrétaire de séance

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2022

Le procès verbal est approuvé et arrêté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Attribution de fonds de concours de Saint-Louis Agglomération – création d'un pôle de secours aux personnes avec un bâtiment dédié à la Croix-Rouge

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Budget principal 2022 de la commune : décision modificative n° 1

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Reversement d'une part du produit de la Taxe d'Aménagement perçue par la commune à Saint-Louis Agglomération

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Demande d'aide communale du « Ninjutsu Inochi Dojo » de Blotzheim

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Compte-rendu du Maire sur les délégations reçues du conseil municipal

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. Divers

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance publique à 19h30.

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la Ville de Blotzheim : www.blotzheim.fr et sur l'affichage légal.

Les personnes intéressées peuvent demander communication des délibérations et des procès-verbaux de séance en mairie.